

Creative Sound Blaster Audigy Creative Audio Software

Les informations contenues dans ce document peuvent être sujettes à des modifications sans avis préalable et n'engagent en rien Creative Technology Ltd. Aucune portion de ce manuel ne peut être reproduite ni transmise sous quelle forme ou par quel moyen que ce soit, électronique, mécanique, y compris la photocopie et l'enregistrement, dans quel but que ce soit sans autorisation écrite de Creative Technology Ltd. Le logiciel décrit dans ce document est livré sous accord de licence et peut uniquement être utilisé ou copié selon les termes de cet accord. La copie du logiciel sur tout autre support que celui autorisé de manière spécifique par l'accord de licence est illégale. Le détenteur d'une licence peut effectuer une seule copie du logiciel dans un but de sauvegarde.

Copyright © 1998-2002 par Creative Technology Ltd. Tous droits réservés.

Version 2.0

Janvier 2002

Sound Blaster et Blaster sont des marques déposées et le logo Sound Blaster Audigy!, le logo Sound Blaster PCI, EAX ADVANCED HD™, Multi-Environment, Environment Panning, Environment Reflections, Environment Filtering, Environment Morphing, Creative Multi Speaker Surround, Inspire, et Oozic sont des marques de Creative Technology Ltd. aux Etats-Unis et/ou dans d'autres pays. E-Mu et SoundFont sont des marques déposées de E-mu Systems, Inc. SoundWorks est une marque déposée et MicroWorks, PCWorks et FourPointSurround sont des marques de Cambridge SoundWorks, Inc. Microsoft, MS-DOS et Windows sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Fabriqué sous licence de Dolby Laboratories. Dolby, AC-3, Pro Logic et le symbole double-D sont des marques de Dolby Laboratories. © 1992-1997 Dolby Laboratories. Tous droits réservés. Tous les autres produits sont des marques ou marques déposées de leurs détenteurs respectifs.

Ce produit est protégé par un ou plusieurs des brevets américains suivants :

4,506,579; 4,699,038; 4,987,600; 5,013,105; 5,072,645; 5,111,727; 5,144,676; 5,170,369; 5,248,845; 5,298,671; 5,303,309; 5,317,104; 5,342,990; 5,430,244; 5,524,074; 5,698,803; 5,698,807; 5,748,747; 5,763,800; 5,790,837.

Accord de licence de logiciel Creative pour l'utilisateur final Version 2.5, Juillet 2001

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT AVANT D'INSTALLER LE LOGICIEL. EN L'INSTALLANT ET EN L'UTILISANT, VOUS APPROUVEZ IMPLICITEMENT LES TERMES DE CET ACCORD. SI VOUS N'EN APPROUVEZ PAS LES TERMES, VOUS NE DEVEZ NI INSTALLER LE LOGICIEL, NI L'UTILISER. POUR OBTENIR UN REMBOURSEMENT, RETOURNEZ LE LOGICIEL, TOUTE LA DOCUMENTATION Y AFFERENTE, AINSI QUE LES ELEMENTS ASSOCIES DANS UN DELAI DE 15 JOURS, AU LIEU D'ACQUISITION.

Ceci représente l'accord de licence légal passé entre vous et **Creative Technology Ltd.** et ses filiales (« Creative »). Cet accord contient les termes et conditions selon lesquels Creative concède un droit de licence sur ses logiciels scellés suivants ou les éléments l'accompagnant, ainsi que sur la documentation écrite (ci-après nommé « logiciel », le terme « logiciel » incluant les programmes exécutables, pilotes, bibliothèques et fichiers de données associés à ces programmes, mais n'étant pas limité à ceux-ci).

LICENCE

1. Octroi de la licence

Tous les logiciels inclus vous sont concédés sous licence, et non pas vendus, pour un emploi respectant les termes de cet accord. Vous êtes propriétaire du disque ou de tout autre support sur lequel le logiciel a été enregistré à l'origine et ultérieurement, mais Creative (et, dans la mesure applicable, ses licenceurs) reste propriétaire et titulaire du logiciel et se réserve tous les droits qui ne vous sont pas expressément cédés.

La licence en vertu de la présente Section 1 est concédée sous réserve du respect de l'ensemble de vos obligations conformément à ce Contrat.

Creative vous octroie le droit d'utiliser tout ou partie de ce Logiciel sous réserve que

- (a) le Logiciel ne soit pas distribué à des fins lucratives ;
- (b) le Logiciel soit utilisé exclusivement en

combinaison avec la gamme de produits Creative ;

- (c) le Logiciel NE soit PAS modifié ;
- (d) tous les avis de droits d'auteur soient conservés sur le Logiciel ; et
- (e) le licencié/l'utilisateur final accepte d'être lié par les conditions de ce contrat.

2. Pour une utilisation sur un seul ordinateur

Le logiciel ne peut être utilisé que sur un seul ordinateur et par un seul utilisateur à la fois. Vous pouvez transférer la partie assimilable du logiciel vers un autre ordinateur, à condition (a) que le logiciel (y compris toute partie ou copie de celui-ci) soit supprimé du premier ordinateur et (b) qu'il n'y ait aucune possibilité d'utiliser le logiciel sur plus d'un ordinateur.

3. Utilisation autonome

Vous pouvez utiliser le logiciel uniquement de manière autonome afin que le logiciel et ses fonctions ne soient accessibles qu'aux personnes se trouvant physiquement devant l'ordinateur sur lequel le logiciel est installé. Vous n'êtes pas autorisé à donner accès au logiciel ni à ses fonctions à un utilisateur distant, ni à transmettre tout ou une partie du logiciel par l'intermédiaire d'un réseau ou d'une ligne de communication quelle qu'elle soit.

4. Copyright

Le logiciel est la propriété de Creative et fait l'objet d'une protection par les lois du copyright des Etats-

Unis et par les provisions de traités internationaux. Vous n'êtes pas autorisé à retirer les informations de copyright de toute copie du logiciel ou, le cas échéant, de toute copie de la documentation l'accompagnant.

5. Copie d'archivage

Vous êtes autorisé à effectuer une (1) copie de la partie assimilable du logiciel à des fins d'archivage pour votre propre utilisation sur un seul ordinateur, à condition que vous fassiez figurer sur la copie le copyright en entier ainsi que les autres notes de propriété se trouvant sur l'original.

6. Aucune fusion ni intégration

Il est interdit de fusionner ou d'intégrer quelque partie du logiciel que ce soit avec un autre programme, sauf si la législation de votre pays le permet de manière explicite. Toute partie du logiciel éventuellement fusionnée ou intégrée avec un autre programme est également soumise aux termes et aux conditions de cet accord. De plus, vous devez faire figurer sur la copie l'intégralité du copyright ainsi que les autres notes de propriété se trouvant sur l'original.

7. Version réseau

Si vous avez acquis une version réseau du logiciel, ce contrat de licence s'applique à l'installation du logiciel sur un « serveur de fichiers » unique. Il est interdit de le copier sur plusieurs systèmes. Chaque « noeud » connecté au « serveur de fichiers » doit

disposer d'une « copie noeud » du logiciel, faisant l'objet d'une licence spécifique à ce « noeud ».

8. Transfert de la licence

Vous êtes autorisé à transférer votre licence du logiciel, à condition (a) de transférer toutes les composantes du logiciel et toutes leurs copies, (b) de ne conserver aucune composante du logiciel et aucune copie et (c) que le cessionnaire lise et accepte de respecter les termes et les conditions de cet accord.

9. Limites sur l'utilisation, la copie et la modification du logiciel

Excepté dans les limites permises expressément par cet accord ou par la loi du pays dans lequel vous avez fait l'achat du logiciel, il est interdit d'utiliser, de copier ou de modifier le logiciel. Il est également interdit d'accorder une sous-licence des droits que vous concède cet accord. Vous pouvez utiliser ce logiciel à titre privé dans le cercle familial. Il ne peut toutefois en aucun cas être utilisé en public ou servir à la création de cassettes vidéo qui feront l'objet d'une projection publique.

10. Décompilation, désassemblage et ingénierie inverse

Vous reconnaissez que ce logiciel contient des secrets commerciaux et autres informations appartenant à Creative ou à ses licenceurs. Sauf dans les limites permises dans cet accord ou par la loi de votre pays, il est interdit d'effectuer toute opération d'ingénierie inverse, de décompiler et de désassembler le logiciel, ou d'essayer d'obtenir des informations n'étant pas accessibles à l'utilisateur lors de l'utilisation normale du logiciel. Dans tous les cas, vous devez aviser Creative de toute information obtenue par des opérations d'ingénierie inverse du logiciel ou d'autres activités similaires.

Les résultats de ces activités feront partie des informations confidentielles de Creative pouvant être utilisées uniquement conjointement avec le logiciel.

En vertu de cette clause, vous acceptez de ne jamais transmettre le logiciel ou d'afficher le code objet du logiciel sur un écran d'ordinateur ou encore de créer des copies de clichés mémoire du code objet du logiciel. Si vous pensez avoir besoin de plus d'informations concernant l'interopérabilité du logiciel avec d'autres programmes, vous n'êtes pas autorisés à décompiler ou désassembler le logiciel pour obtenir ces informations et vous devez les demander auprès de Creative à l'adresse indiquée ci-dessus. Après examen de votre demande, Creative déterminera si cette information vous est nécessaire, et dans ce cas, vous la fournira dans les meilleurs délais et conditions.

Dans tous les cas, vous devrez communiquer à Creative toute information ayant été dérivée d'opération d'ingénierie inverse ou d'activités similaires et les résultats découlant de ces opérations seront considérés comme informations confidentielles, qui seront la propriété de Creative et qui ne pourront être utilisées qu'en relation avec le logiciel.

11. Pour les logiciels utilisant les fonctions CDDB:

Cette solution logicielle comprend des applications qui peuvent utiliser un logiciel de CDDB, Inc. of Berkeley California (« CDDB »). Le logiciel provenant de CDDB (dénommé « Client CDDB ») permet à l'application de procéder à l'identification du disque en ligne et d'obtenir des informations liées à la musique, telles que le nom, l'artiste, la piste et le titre (dénommées « Données CDDB ») auprès des

serveurs en ligne (dénommés « Serveurs CDDB ») ainsi que d'effectuer d'autres fonctions.

Vous vous engagez à utiliser les Données CDDB, le Client CDDB et les Serveurs CDDB uniquement à titre privé et à des fins non commerciales. Vous vous engagez à ne pas affecter, copier, transférer ou transmettre le Client CDDB ou toute Donnée CDDB à toute autre personne. **VOUS ACCEPTEZ D'UTILISER LES DONNEES CDDB, LE CLIENT CDDB OU LES SERVEURS CDDB UNIQUEMENT DANS LE CADRE PREVU EXPRESSEMENT PAR LE PRESENT DOCUMENT.**

Vous acceptez de perdre votre droit d'utilisation des Données CDDB, du Client CDDB et des Serveurs CDDB, fourni par votre licence non exclusive, en cas de non-respect de ces restrictions. Si votre licence vous est retirée, vous acceptez de cesser toute utilisation des Données CDDB, du Client CDDB et des Serveurs CDDB. Tous les droits relatifs aux Données CDDB, au Client CDDB et aux Serveurs CDDB sont réservés, y compris l'ensemble des droits de propriété. Vous acceptez que CDDB, Inc. puisse vous obliger à respecter ses droits, conformément à cet Accord, directement en son nom propre.

Le Client CDDB et chaque Donnée CDDB vous sont concédés sous licence « TELS QUELS ». CDDB ne fait aucune démarche et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des Données CDDB disponibles sur les Serveurs CDDB. CDDB se réserve le droit de supprimer des données des Serveurs CDDB ou de modifier des catégories de données pour toute raison qui lui semble valable. CDDB ne garantit pas que le Client CDDB ou les Serveurs CDDB sont sans erreur et que le

fonctionnement du Client CDDB ou des Serveurs CDDB ne sera pas interrompu. CDDB n'aura aucune obligation de vous fournir les nouveaux types ou catégories de données améliorés ou supplémentaires que CDDB est susceptible de fournir à l'avenir.

CDDB EXCLUT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS NON LIMITEES AUX GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE, D'ADEQUATION A UN USAGES SPECIFIQUE, DE TITRE DE PROPRIETE ET DE PROTECTION CONTRE LE PLAGIAT. CDDB ne garantit pas les résultats obtenus suite à l'utilisation du Client CDDB ou de tout Serveur CDDB. CDDB NE PEUT EN AUCUN CAS ETRE TENU POUR RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS OU DE TOUT MANQUE A GAGNER OU PERTE DE REVENUS.

RESILIATION

La licence qui vous est concédée est effective jusqu'à sa résiliation. Vous pouvez la résilier à tout moment en renvoyant simplement le logiciel (y compris toute copie ou partie) à Creative. La licence sera également résiliée sans préavis de la part de Creative si vous ne respectez pas les termes et conditions de cet accord. En cas de résiliation, vous vous engagez à renvoyer le logiciel (y compris toute copie ou partie) à Creative. Lors d'une résiliation, Creative peut également engager toute poursuite légale prévue par la loi. Cet accord protège les droits de propriété de Creative même après la résiliation de l'accord.

LIMITES DE LA GARANTIE

Creative garantit que les disquettes sur lesquelles le

logiciel est fourni sont sans défaut matériel ou de fabrication, ainsi qu'il est stipulé sur la carte de garantie ou dans le manuel livré avec le logiciel. Aucun revendeur, distributeur ni aucune autre entité ou personne n'est autorisée à étendre ni à modifier cette garantie ou cet accord. Creative ne pourra en aucun cas être lié par des déclarations autres que les garanties stipulées dans cet accord.

Creative Creative ne garantit pas que les fonctions contenues dans ce logiciel répondent à vos besoins ni que son fonctionnement sera ininterrompu ou sans erreur et exempt de code malicieux. Dans le cadre de ce paragraphe, on entend par « code malicieux » tout code de programme conçu pour venir nuire à des programmes ou des données informatiques, consommer des ressources de l'ordinateur, modifier, détruire, enregistrer ou transmettre des données de toute façon usurpant le fonctionnement normal de l'ordinateur, du système informatique ou du réseau informatique, y compris les virus, les chevaux de Troie, les programmes effaçant des données ou les données en mémoire, les bombes logiques et les programmes similaires.

INDEMNISATION PAR LE LICENCIÉ/ L'UTILISATEUR FINAL

Si vous distribuez le Logiciel en violation du présent Contrat, vous vous engagez par les présentes à indemniser, à dégager Creative de toute responsabilité et à défendre Creative en cas de réclamations ou de poursuites judiciaires, y compris pour les frais d'avocat et les coûts survenant, résultant de ou liés à l'utilisation ou la distribution du Logiciel en violation du présent Contrat.

A L'EXCEPTION DE CE QUI EST PREVU CI-AVANT DANS LE PRESENT CONTRAT, LE

LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » ET SANS AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE NI TACITE, Y COMPRIS, NOTAMMENT, TOUTE GARANTIE TACITE DE QUALITE MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER.

De plus, Creative ne pourra pas être tenu responsable de l'exactitude des informations fournies par Creative ou par le personnel du service d'assistance technique tiers ou des dommages causés, directement ou indirectement par les actions ou les omissions que vous aurez effectuées à la suite des recommandations données par le personnel du service d'assistance technique tiers.

En tant qu'utilisateur, vous êtes entièrement responsable du choix du logiciel pour obtenir les résultats escomptés, de l'installation, de l'utilisation et des performances du logiciel. Vous assumez également l'entière responsabilité quant à la qualité et aux performances du logiciel. Si le logiciel s'avère défectueux, le coût total résultant de toute réparation ou correction nécessaire sera à votre charge (et non pas à celle de Creative, de ses distributeurs ou revendeurs).

Cette garantie vous fournit des droits légaux spécifiques et il est possible que vous disposiez de droits supplémentaires en fonction de la législation en vigueur dans votre pays/état. Certaines législations interdisent l'exclusion de garanties implicites ; si vous êtes dans ce cas, l'exclusion ci-dessus ne sera pas prise en considération. Creative n'accorde aucune garantie si le logiciel a été personnalisé, reconstitué ou modifié de quelque manière que ce soit, par un tiers autre que Creative.

RECOURS ET DOMMAGES RESTREINTS VOTRE SEUL RECOURS EN CAS DE NON RESPECT DE LA GARANTIE EST ENONCE DANS LA CARTE DE GARANTIE OU LE MANUEL FOURNIS AVEC LE LOGICIEL. CREATIVE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCES NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE PRÉJUDICE INDIRECT, ACCESSOIRE, SPÉCIAL OU CONSÉCUTIF, OU DE TOUT MANQUE À GAGNER, DES ÉCONOMIES NON RÉALISÉES, DE LA PERTE D'UTILISATION, DE LA PERTE DE CHIFFRE D'AFFAIRES OU DE DONNÉES RÉSULTANT DE OU EN RAPPORT AVEC LE LOGICIEL OU LE CONTRAT, MÊME SI CREATIVE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCES ONT ÉTÉ INFORMÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS PRÉJUDICES. EN AUCUN CAS, CREATIVE NE VERSERA UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA SOMME QUE VOUS AVEZ PAYÉE POUR L'UTILISATION DU LOGICIEL, EN REMBOURSEMENT DE DOMMAGES, QUELLE QUE SOIT LA FORME DE LA RECLAMATION. CREATIVE NE PEUT ÊTRE TENU DE FOURNIR DES MISES À JOUR, DES MISES À NIVEAU OU D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU LOGICIEL.

Certaines législations interdisent la limitation et l'exclusion de garanties implicites ; si vous êtes dans ce cas, l'exclusion ci-dessus ne sera pas prise en considération.

RETOUR DE LA MARCHANDISE

Si vous renvoyez le logiciel à Creative ou à un revendeur ou distributeur approuvé Creative, les frais

d'envoi sont à votre charge et doivent être payés à l'avance, et vous devez assurer le logiciel ou assumer la responsabilité de toute perte ou dommage lors du transport.

RESTRICTION DU GOUVERNEMENT DES ETATS-UNIS

Le logiciel et la documentation sont accompagnés de droits limités. L'utilisation, la duplication et la divulgation des informations par le gouvernement des Etats-Unis sont soumises aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3)(ii) de la section 252.227-7013 de la clause sur les droits relatifs aux logiciels et aux données techniques (Rights in Technical Data and Computer Software Clause).

Si vous accordez une sous-licence, ou si vous utilisez le logiciel à l'extérieur des Etats-Unis, vous devez observer la législation applicable de votre pays, la loi américaine sur le contrôle des exportations ainsi que la version en langue anglaise de cet accord.

CONTRACTANT/FABRICANT

Le fabricant/entrepreneur du logiciel est :

Creative Technology Ltd

31, International Business Park
Creative Resource
Singapour 609921

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Cet accord lie également vos employés, employeurs, entrepreneurs et agents ainsi que tout successeur ou cessionnaire. Il est interdit d'exporter le logiciel ou toute information qui en est dérivée, sauf là où la loi des Etats-Unis ou toute autre disposition le permet. Cet accord est régi par la législation en vigueur dans l'état de Californie (à l'exception des lois fédérales concernant les droits d'auteur et les marques déposées).

Le présent Contrat constitue l'intégralité de l'accord entre nous et vous reconnaissez que la responsabilité de Creative ne pourra être engagée en cas de fausse déclaration, de sa part, de la part de ses agents ou de quiconque (que ce soit en toute bonne foi ou suite à une négligence), sur laquelle vous vous êtes basé lors de la conclusion du présent Contrat, sauf s'il s'agit d'une déclaration frauduleuse. Le présent Contrat remplace tout autre accord ou entente, y compris, notamment, toute publicité relative au Logiciel. Si une clause de ce contrat est déclarée non valide par un tribunal judiciaire compétent, cette clause sera modifiée de manière à la rendre valide et applicable et n'affectera en aucun cas la validité des autres dispositions. Si vous avez des questions au sujet de cet accord, veuillez contacter Creative à l'adresse ci-dessus. Si vous avez des questions sur le produit ou son caractère technique, contactez le centre de support technique Creative le plus proche.

ADDENDUM AU CONTRAT DE LICENCE DU LOGICIEL MICROSOFT

IMPORTANT: En utilisant les fichiers du logiciel Microsoft (le « Logiciel Microsoft ») fournis avec cet Addendum, vous reconnaissez être lié par les termes suivants. Si vous êtes en désaccord avec ceux-ci, vous n'êtes pas autorisé à utiliser le Logiciel Microsoft.

Le Logiciel Microsoft est fourni à la seule fin de remplacer les fichiers correspondants fournis avec une copie du logiciel Microsoft (le « PRODUIT ORIGINAL ») vendu sous une précédente licence. Une fois installés, les fichiers du Logiciel Microsoft font partie intégrante du PRODUIT D'ORIGINE et sont soumis aux mêmes termes et conditions de licence et de garantie que le PRODUIT

D'ORIGINE. Si vous ne détenez pas de licence valable pour utiliser le PRODUIT D'ORIGINE, vous ne pouvez pas exploiter le Logiciel Microsoft. Toute autre utilisation du Logiciel Microsoft est interdite.

Aucun élément du présent Contrat ne sera interprété, au nom de Creative, comme préconisant ou autorisant une infraction aux lois locales et/ou internationales applicables à votre juridiction

CLAUSES PARTICULIERES APPLICABLES A L'UNION EUROPEENNE

SI VOUS AVEZ ACHETE LE LOGICIEL DANS UN PAYS DE L'UNION EUROPEENNE (UE), LES CLAUSES SUIVANTES VOUS CONCERNENT. SI CES CLAUSES NE SONT PAS EN ACCORD AVEC LES TERMES DE L'ACCORD DE LICENCE DU LOGICIEL DEFINIS DANS LE CHAPITRE PREVU A CET EFFET, LES CLAUSES DE L'UNION EUROPEENNE PREVALENT.

DECOMPILATION

En vertu de cette clause, vous acceptez de ne jamais transmettre le logiciel ou d'afficher le code objet du logiciel sur un écran d'ordinateur ou encore de créer des copies de clichés mémoire du code objet du logiciel. Si vous pensez avoir besoin de plus d'informations concernant l'interopérabilité du logiciel avec d'autres programmes, vous n'êtes pas autorisés à décompiler ou désassembler le logiciel pour obtenir ces informations et vous devez les demander auprès de Creative à l'adresse indiquée ci-dessus. Après examen de votre demande, Creative déterminera si cette information vous est nécessaire, et

dans ce cas, vous la fournira dans les meilleurs délais et conditions.

GARANTIE LIMITEE

A L'EXCEPTION DE CE QUI EST PREVU CI- AVANT DANS LE PRESENT CONTRAT, ET CONFORMEMENT A CE QUI EST STIPULE SOUS L'INTITULE « DROITS LEGAUX », LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ETAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE NI TACITE, Y COMPRIS, NOTAMMENT, TOUTE GARANTIE OU CONDITION TACITE DE QUALITE MARCHANDE, DE QUALITE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE
LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITE DANS L'ACCORD DE LICENCE DU LOGICIEL NE S'APPLIQUENT PAS AUX PERSONNES AYANT SUBI DES DOMMAGES CORPORELS (Y COMPRIS LA MORT) ENTRAINES PAR UNE NEGLIGENCE DE LA PART DE CREATIVE ET SONT SUJETTES A LA PROVISION DEFINIE SOUS LE TITRE « DROITS STATUTAIRES ».

DROITS STATUTAIRES

La loi irlandaise stipule que certaines conditions et garanties peuvent être impliquées lors de contrats pour la vente de biens et de services. De telles conditions et garanties sont donc exclues, dans la mesure où l'étendue de cette exclusion, dans le contexte de cette transaction, est légitime dans le cadre de la loi irlandaise. Réciproquement, de telles conditions et garanties, dans la mesure où elles ne peuvent pas être légitimement exclues, devront s'appliquer.

Par conséquent, rien dans cet accord ne devra porter préjudice aux droits dont vous pourriez bénéficier en vertu des sections 12, 13, 14 ou 15 de l'Irish Sale of Goods Act 1893 (tel que modifié).

GENERALITES

Cet accord est régi par les lois de la République d'Irlande. La version locale de cet accord s'applique à un logiciel acheté au sein de l'Union Européenne. Le présent contrat exprime l'intégralité de la convention intervenue entre nous et vous acceptez que Creative n'est en aucun cas responsable des fausses déclarations ou représentations faites en son nom, au nom de ses agents ou de toute autre personne (involontairement ou par négligence) et considérées par vous comme vraies au moment de la signature du contrat, sauf si cette déclaration ou représentation a été faite dans une intention frauduleuse.

Informations sur la sécurité et la réglementation

Les sections suivantes contiennent des informations qui s'appliquent à divers pays :

ATTENTION : Ce périphérique est destiné à être installé par l'utilisateur, dans un ordinateur compatible certifié CSA/TUV/UL ou listé IBM AT, à l'intérieur de la zone définie par le fabricant. Consultez le mode d'emploi ou le fabricant de l'appareil pour vérifier ou confirmer si l'utilisateur peut y installer lui-même des cartes périphériques.

Avis pour les Etats-Unis

FCC Section 15 : Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites établies pour un dispositif numérique de classe B, en vertu de la section 15 de la réglementation FCC en vigueur. Ces limites ont été établies pour assurer une

protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre une énergie de radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions du constructeur, peut entraîner des interférences nuisibles aux communications radio. Toutefois, le présent avis ne constitue pas une garantie de l'absence d'interférences dans une installation donnée. Si cet équipement provoque des interférences nuisibles à la réception radio ou télévision, ce que l'on pourra déterminer en mettant l'équipement hors tension puis de nouveau sous tension, l'utilisateur est encouragé à prendre au minimum une des mesures suivantes :

- Réorientation ou changement de position de l'antenne.
- Augmentation de la distance séparant l'équipement et le récepteur.
- Branchement de l'équipement à une prise située sur un autre circuit que celui du récepteur.
- Consultation du vendeur ou d'un technicien radio/télévision compétent.

ATTENTION : Pour respecter les limites des dispositifs numériques de classe B, conformément à la Section 15 des Règles FCC, ce dispositif doit être installé sur un équipement informatique certifié conforme aux limites de la classe B.

Tous les câbles utilisés pour connecter l'ordinateur et les périphériques doivent être blindés et mis à la terre. Toute utilisation sur des appareils non certifiés conformes ou avec des câbles non blindés pourra provoquer des interférences dans la réception de programmes télévisés ou radiodiffusés.

Modifications

Tout changement ou toute modification qui n'a pas été expressément approuvé(e) par le constructeur de ce matériel pourra entraîner l'annulation du droit de l'utilisateur à utiliser le matériel.

Avis pour le Canada

Cet appareil est conforme aux normes de CLASSE "B" d'interférence radio tel que spécifié par le Ministère Canadien des Communications dans les règlements d'interférence radio.

Conformité

Ce produit est conforme à la Directive suivante du Conseil :

- Directive 89/336/EEC, 92/31/EEC (EMC), 73/23/EEC (LVD), (73/23/EEC), telle que modifiée par la directive 93/68/EEC

Informations de droit d'auteur pour les utilisateurs des produits Creative

Certains produits Creative ont été conçus pour vous aider à reproduire des éléments sur lesquels vous détenez un droit d'auteur ou que vous êtes autorisé à copier par le détenteur du droit d'auteur ou en vertu d'une dispense prévue par la loi applicable. En l'absence de détention de ce droit d'auteur ou d'une telle autorisation, vous êtes susceptible d'enfreindre la loi sur les droits d'auteur et d'être passible de dommages et intérêts ou d'autres réparations. En cas de doute concernant vos droits, nous vous invitons à consulter votre conseiller juridique.

Lorsque vous utilisez un produit Creative, il est de votre responsabilité de veiller à ne pas enfreindre les lois applicables en matière de droits d'auteur, en vertu desquelles la copie de certains éléments peut requérir le consentement préalable des détenteurs du droit d'auteur. Creative décline toute responsabilité concernant toute utilisation illégale du produit Creative et ne sera en aucun cas responsable de l'origine des données stockées dans un fichier audio compressé.

Vous reconnaissez et acceptez que l'utilisation des codeurs-décodeurs MP3 pour toute diffusion en temps réel (hertzienne, par satellite, par câble ou autre support) ou diffusion via Internet ou tout autre réseau, y compris, notamment les réseaux d'entreprise etc., dans les applications de type « pay-audio » ou « pay-on-demand », n'est pas autorisée et/ou concédée sous licence (<http://www.iis.fhg.de/amm/>).

A LIRE AVANT TOUTE UTILISATION D'UN JEU VIDEO PAR VOUS-MEME OU PAR

I. Précautions à prendre dans tous les cas pour l'utilisation d'un jeu vidéo

Évitez de jouer si vous êtes fatigué ou si vous manquez de sommeil. Assurez-vous que vous jouez dans une pièce bien éclairée en modérant la luminosité de votre écran. Lorsque vous utilisez un jeu vidéo susceptible d'être connecté à un écran, jouez à bonne distance de cet écran de télévision et aussi loin que le permet le cordon de raccordement. En cours d'utilisation, faites des pauses de dix à quinze minutes toutes les heures.

II. Avertissement sur l'épilepsie

Certaines personnes sont susceptibles de faire des crises d'épilepsie comportant, le cas échéant, des pertes de conscience à la vue, notamment, de certains types de stimulations lumineuses fortes, succession rapide d'images ou répétition de figures géométriques simples, d'éclairs ou d'explosions. Ces personnes s'exposent à des crises lorsqu'elles jouent à certains jeux vidéo comportant de telles stimulations, alors même qu'elles n'ont pas d'antécédent médical ou n'ont jamais été sujettes elles-mêmes à des crises d'épilepsie.

Si vous-même ou un membre de votre famille avez déjà présenté des symptômes liés à l'épilepsie (crise ou perte de conscience) en présence de stimulations lumineuses, consultez votre médecin avant toute utilisation.

Les parents se doivent également d'être particulièrement attentifs à leurs enfants lorsqu'ils jouent avec des jeux vidéo. Si vous-même ou votre enfant présentez un des symptômes suivants : vertige, trouble de la vision, contraction des yeux ou des muscles, trouble de l'orientation, mouvement involontaire ou convulsion, perte momentanée de conscience, il faut cesser immédiatement de jouer et consulter un médecin.

Déclaration de Conformité

Conformément aux documents FCC96 208 and ET95-19,

Nom de constructeur
/importateur: **Creative Labs, Inc.**
Adresse du constructeur
/importateur: **1901 McCarthy Boulevard
Milpitas, CA. 95035
United States
Tel: (408) 428-6600**

déclare sous sa seule et entière responsabilité que le produit

Nom commercial: **Creative Labs**

Numéro de modèle: **SB0092**

a été testé conformément aux spécifications FCC / CISPR22/85 pour les équipements de classe B et déclaré conforme aux normes suivantes :

EMI/EMC: ANSI C63.4 1992, FCC Part 15 Subpart B
Complies with Canadian ICES-003 Class B.

Ce matériel est conforme à la section 15 des règles FCC.
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:

1. le matériel ne peut être source d'interférences, et
2. doit accepter toute interférence reçue, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Ce matériel est conforme à la section 15 des règles FCC.
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:

1. le matériel ne peut être source d'interférences et
2. le matériel doit accepter toute interférence reçue, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Compliance Manager
Creative Labs, Inc.
June 25, 2001

Déclaration de Conformité

Conformément aux documents FCC96 208 and ET95-19,

Nom de constructeur
/importateur: **Creative Labs, Inc.**
Adresse du constructeur
/importateur: **1901 McCarthy Boulevard
Milpitas, CA. 95035
United States
Tel: (408) 428-6600**

déclare sous sa seule et entière responsabilité que le produit

Nom commercial: **Creative Labs**

Numéro de modèle: **SB0162**

a été testé conformément aux spécifications FCC / CISPR22/85 pour les équipements de classe B et déclaré conforme aux normes suivantes :

EMI/EMC: ANSI C63.4 1992, FCC Part 15 Subpart B
Complies with Canadian ICES-003 Class B.

Ce matériel est conforme à la section 15 des règles FCC.
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:

1. le matériel ne peut être source d'interférences, et
2. doit accepter toute interférence reçue, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Ce matériel est conforme à la section 15 des règles FCC.
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:

1. le matériel ne peut être source d'interférences et
2. le matériel doit accepter toute interférence reçue, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable.

Compliance Manager
Creative Labs, Inc.
June 25, 2001